

SYNDICAT FRANÇAIS DE LA CRITIQUE DE CINEMA

90 rue d'Amsterdam, 75009 PARIS - Tél. (01) 40.16.98.30

Bulletin 4/89 - Directeur de la Publication: Claude Beylie

Rédaction et Réalisation : Philippe J. Maarek - Avec le concours de Janine Sartres

CINQ DISPARITIONS

Le 5 Octobre, à l'issue de la projection, au 3ème Festival de programmes audiovisuels à Cannes, d'Une saison de feuilles, un téléfilm dont il était l'interprète, décédait brusquement, à l'âge de soixante-neuf ans, un des piliers de la critique française de cinéma des années 50, talentueux cinéaste et téléaste de surcroît : notre ami **Jacques DONIOL-VALCROZE**.

Faut-il rappeler qu'il fut le rédacteur en chef adjoint de la seconde Revue du Cinéma (de 1946 à 1949), le co-fondateur, avec Lo Duca, des Cahiers du Cinéma, et le chroniqueur attiré, avec André Bazin, de l'ancien Observateur ? Il avait collaboré aussi - cela se sait moins - à Cinéma et, l'espace d'un numéro, à Positif.

Laissons à d'autres le soin de parler de son oeuvre de metteur en scène, du grand et du petit écran. Rappelons seulement qu'elle compte quelques jolies réussites, de l'Eau à la bouche à La Maison des Bories et de La Bien-aimée à la série des Fiancées de l'Empire. On

VENEZ A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JANVIER!

Beaucoup d'entre vous ont parfois l'impression que la vie du Syndicat auquel ils appartiennent se déroule un peu sans eux. C'est pour cette raison que, depuis un ou deux ans, et grâce au nouveau joujou informatique du rédacteur de ces lignes, puis à l'équipement en Macintosh de notre Secrétariat, nous avons pu multiplier les bulletins afin que vous soyez régulièrement tenus au courant des principales activités du Syndicat, et notamment du Conseil.

Mais le contact par l'imprimé ne saurait remplacer la rencontre directe, et l'Assemblée Générale annuelle du Syndicat doit rester le lieu privilégié d'échanges et de rencontres de notre organisation. Le Conseil insiste donc par ma voix pour que vous veniez nombreux à l'Assemblée Générale du 24 janvier, au CNC, à 14h30, puis, au moins, à la réception qui nous sera offerte, à 18h30, par Cointreau, comme c'est maintenant devenu la tradition. Le véritable pouls du Syndicat est là, et votre présence en nombre signifie un enrichissement en oxygène indispensable à sa bonne respiration! Si vraiment, vous ne pouvez vous déplacer, envoyez une procuration à l'un de vos collègues et amis que vous connaissez bien, en le chargeant de transmettre, le cas échéant, vos observations ou souhaits, mais votre présence est tellement préférable!...

Philippe J. Maarek



SOMMAIRE

Appel de candidatures au Conseil.....	3
Assemblée Générale.....	4
Cartes Vertes, Cotisations: payez, écrivez!.....	4
Cinq disparitions, par Claude Beylie.....	1, 4
Editorial, par Philippe J. Maarek.....	1
Le Point sur ... La FIPRESCI, par Marcel Martin.....	2
Programme des activités du 24 janvier 1990.....	2
Un communiqué de la FIPRESCI.....	3

LA FIPRESCI EN 1989

La Fédération Internationale de la Presse cinématographique (FIPRESCI) groupe actuellement trente quatre associations nationales de critiques, dont notre Syndicat. Tous nos membres sont donc habilités à prendre part à ses activités (jurys et colloques) en fonction des places attribuées à la Section française par rotation. Les candidatures doivent être communiquées, en temps utile et selon les modalités indiquées dans les circulaires. (*voir ci-dessous: NDLR*)

Le Bureau, reconduit pour deux ans par la dernière assemblée générale, est actuellement composé de quatre vice-présidents (Andrei Plakhov/URSS, Eva Zaoralova/Tchécoslovaquie/Peter Cargin/G.B. et Ninos Feneck-Mikelides/Grèce), du Secrétaire Général, Klaus Eder (R.F.A.) et j'ai l'honneur de le présider.

La Fipresci a organisé cette année trois colloques : à Troia (Portugal), à l'invitation de la direction de ce Festival, sur le cinéma portugais des années 60; à Moscou, à l'initiative de notre Section de l'URSS, sur le thème "Le cinéma de l'époque totalitaire - URSS, Allemagne, Italie" (les actes de ce colloque remarquable seront publiés prochainement) et à Milan, grâce à l'invitation du Mifed, sur la question de savoir "Comment faire du cinéma à l'ère de l'électronique".

En outre, la Fipresci a organisé, comme chaque année, des jurys chargés de décerner ses Prix de la critique internationale/Fipresci dans les festivals suivants : Berlin, Oberhausen, Cannes, Cracovie, Troia, Bergamo, Varna, Annecy, Moscou, Locarno, Montréal, Venise, Tokyo, San Sebastian, Valencia, Mannheim, Rio-Fortaleza, Leipzig et La Havane.

Je profite de l'occasion pour rappeler aux confrères qui assistent aux Festivals ci-dessus qu'il serait confraternellement souhaitable qu'ils fassent mention dans leurs compte-rendus des prix décernés par la FIPRESCI en tant qu'ils sont l'expression de la critique internationale.

Marcel MARTIN

NDLR: il pourrait justement y avoir une place pour un critique français au premier jury organisé, à titre expérimental, au Festival du Nouveau Cinéma de Rotterdam, fin janvier début février. Contacter d'urgence Jean Roy ou Marcel Martin.

PROGRAMME DES ACTIVITES DU 24 JANVIER 1990

14h: dernière réunion du Conseil sortant (pour les membres du Conseil)

14h30: ASSEMBLEE GENERALE (pour tous les membres à jour de cotisations)

18h30: cocktail au Club Cointreau (pour tous les membres à jour de cotisations)

20h30: dîner avec les récipiendaires des Prix du Syndicat au Fouquet's (participation aux frais)

DE CLARATION DE LA FIPRESCI

3

optée par l'Assemblée Générale du 28 Octobre 1989

«La Fipresci enregistre le vote, le 3 Octobre, par les ministres des affaires étrangères de la C.E.E., de la directive "Télévision sans frontières" invitant les Etats membres à faire en sorte que les chaînes "chaque fois que c'est possible, réservent à des oeuvres européennes une proportion majoritaire de leur temps de diffusion de films", mais elle constate qu'il ne s'agit là que d'une obligation politique n'ayant aucune force juridiquement contraignante.

Elle espère que cette décision permettra de maintenir, sinon d'augmenter, le pourcentage des films européens diffusés, de faciliter leur circulation entre les Etats membres, mais aussi de favoriser la diffusion des films des autres régions du monde et de préserver un espace de liberté pour les cinématographies minoritaires.

Elle attire l'attention des autorités gouvernementales, des professionnels, des critiques et du public sur le fait que le concept de "cinéma européen," ne doit pas impliquer une déperdition des caractéristiques culturelles spécifiques de chaque production nationale : la multiplicité des sources de financement (nationales et étrangères, cinéma et télévision) ne doit pas, en particulier dans le cas des coproductions, limiter l'expression de l'identité culturelle et l'accomplissement artistique de chaque cinématographie et de chaque cinéaste; le tournage en anglais, contribuant à faire disparaître la notion de "version originale", est condamnable s'il n'a pas de justification scénaristique.

Elle invite les critiques à populariser, dans l'opinion publique comme chez les professionnels, la conscience de la nécessité, pour l'industrie, de respecter l'identité culturelle et artistique des cinéastes, et l'obligation, pour les organes de diffusion audiovisuelle, de respecter leurs droits moraux d'auteurs en ce qui concerne l'intégrité matérielle et esthétique de leurs oeuvres : elle condamne donc les amputations de la durée des films, le non-respect du format original, les insertions publicitaires et la colorisation effectuée sans l'accord des auteurs».

APPEL DE CANDIDATURES AU CONSEIL DU SYNDICAT

Comme chaque année, le Conseil du SYNDICAT est renouvelable par tiers.
Les membres sortants (et rééligibles) sont:

Claire Clouzot
Gilles Colpart
Jean-Pierre Garcia
Philippe J. Maarek
Jean-Loup Passek

Les membres désireux de se présenter au Conseil sont invités à adresser leur candidature au Secrétariat du Syndicat avant le 31 décembre 1989, date limite de rigueur pour que leur nom puisse figurer sur les bulletins de vote. **ATTENTION : CET AVIS, DANS LE PRESENT BULLETIN ENVOYE A TOUS LES MEMBRES, TIENT LIEU DE SEUL ET UNIQUE APPEL A CANDIDATURE.**

LA FIPRESCI EN 1989

La Fédération Internationale de la Presse cinématographique (FIPRESCI) groupe actuellement trente quatre associations nationales de critiques, dont notre Syndicat. Tous nos membres sont donc habilités à prendre part à ses activités (jurys et colloques) en fonction des places attribuées à la Section française par rotation. Les candidatures doivent être communiquées, en temps utile et selon les modalités indiquées dans les circulaires. *(voir ci-dessous NDLR)*

Le Bureau, reconduit pour deux ans par la dernière assemblée générale, est actuellement composé de quatre vice-présidents (Andrei Plakhov/URSS, Eva Zaoralova/Tchécoslovaquie/Peter Cargin/G.B. et Ninos Feneck-Mikelides/Grèce), du Secrétaire Général, Klaus Eder (R.F.A.) et j'ai l'honneur de le présider.

La Fipresci a organisé cette année trois colloques : à Troia (Portugal), à l'invitation de la direction de ce Festival, sur le cinéma portugais des années 60; à Moscou, à l'initiative de notre Section de l'URSS, sur le thème "Le cinéma de l'époque totalitaire - URSS, Allemagne, Italie" (les actes de ce colloque remarquable seront publiés prochainement) et à Milan, grâce à l'invitation du Mifed, sur la question de savoir "Comment faire du cinéma à l'ère de l'électronique".

En outre, la Fipresci a organisé, comme chaque année, des jurys chargés de décerner ses Prix de la critique internationale/Fipresci dans les festivals suivants : Berlin, Oberhausen, Cannes, Cracovie, Troia, Bergamo, Varna, Annecy, Moscou, Locarno, Montréal, Venise, Tokyo, San Sebastian, Valencia, Mannheim, Rio-Fortaleza, Leipzig et La Havane.

Je profite de l'occasion pour rappeler aux confrères qui assistent aux Festivals ci-dessus qu'il serait confraternellement souhaitable qu'ils fassent mention dans leurs compte-rendus des prix décernés par la FIPRESCI en tant qu'ils sont l'expression de la critique internationale.

Marcel MARTIN

NDLR: il pourrait justement y avoir une place pour un critique français au premier jury organisé, à titre expérimental, au Festival du Nouveau Cinéma de Rotterdam, fin janvier début février. Contacter d'urgence Jean Roy ou Marcel Martin.

PROGRAMME DES ACTIVITES DU 24 JANVIER 1990

14h: dernière réunion du Conseil sortant (pour les membres du Conseil)

14h30: ASSEMBLEE GENERALE (pour tous les membres à jour de cotisations)

18h30: cocktail au Club Cointreau (pour tous les membres à jour de cotisations)

20h30: dîner avec les récipiendaires des Prix du Syndicat au Fouquet's (participation aux frais)